

DECISION DU MAIRE N°23-037

Portant attribution d'un marché public n°2022-11-DSTUP pour les travaux de Restructuration des Halles – Phase 2

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – FINANCES ET ACHATS

LE MAIRE DE LA VILLE DE FALAISE

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20-055 en date du 10 juillet 2020 autorisant le Maire pendant la durée de son mandat à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu le rapport d'analyse n°1 et n°2 des Offres de la consultation 2022-11-DSTUP ;

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 15/02/2023 ;

Considérant la nécessité d'engager les travaux de Restructuration des Halles ;

Considérant qu'à l'issue de la consultation numérotée 2022-11-DSTUP :

- Une analyse des candidatures et des offres a été effectuée en prenant en compte des critères de choix indiqués dans les documents de la consultation ;
- Les entreprises suivantes sont arrivées en tête du classement :
 - o Lot 1 Gros Œuvre – TAILLE PIERRE et TRADITION – 14 Rue Lavoisier - 14700 Falaise
 - o Lot 4 Peinture – SAS PIERRE PEINTURE – ZI Est – 14650 Carpiquet
 - o Lot 5 Enduit Isolant pour plafond acoustique – LANOS ISOLATION – 2 Rue de l'avenir - 27310 Bosgouet
 - o Lot 6 Ascenseur EPMR- Monte-Charge – MYD'L SAS – 32/34 Boulevard Ornano – 93200 Saint-Denis
 - o Lot 7 Menuiseries extérieures – Serrurerie – MONU METAL – Rue de Bellevue – 14650 Carpiquet
 - o Lot 8 Terrassement - VRD – EIFFAGE ROUTE – ZI Dr Alfred Zuckerman - 14270 Mézidon-Canon
 - o Lot 9 Plomberie - CVC – ELAIRGIE – Boulevard de l'Expansion – 61200 Argentan
 - o Lot 10 Electricité – DALIGAULT – 4 Quai de Normandie - 14000 Caen
 - o Lot 11 Désamiantage – AB DESAMANTAGE – 137 ZA La Lande Fermée – 50430 Lessay
- Aucune offre adéquate n'a pu être retenue pour le lot 2 et 3.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Le marché de Travaux de Restructuration des Halles de Falaise est attribué à :

- Lot 1 Gros Œuvre – TAILLE PIERRE et TRADITION – 85 443,95 € HT
- Lot 4 Peinture – SAS PIERRE PEINTURE – 24 084,22 € HT
- Lot 5 Enduit Isolant pour plafond acoustique – LANOS ISOLATION – 57 446,76 € HT (Offre de base et Option)
- Lot 6 Ascenseur EPMR- Monte-Charge – MYD'L SAS – 43 950,00 € HT
- Lot 7 Menuiseries extérieures – Serrurerie – MONU METAL – 9 799 € HT
- Lot 8 Terrassement - VRD – EIFFAGE ROUTE – 50 999,25 € HT
- Lot 9 Plomberie - CVC – ELAIRGIE – 21 488,75 € HT
- Lot 10 Electricité – DALIGAULT – 79 591,56 € HT
- Lot 11 Désamiantage – AB DESAMIANPAGE – 6 990,00 € HT

ARTICLE 2 :

Le lot 2 – Doublage cloisons Plafonds Menuiseries intérieures et le lot 3 – Carrelage Faïence sont déclarés infructueux.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services et le Receveur-Percepteur de Falaise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de VILLE DE FALAISE, le 23/02/2023

Le Maire,
Hervé MAUNOURY



TRANSMISE A LA PREFECTURE DU CALVADOS
& NOTIFIEE LE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au maire dans le délai de deux mois suivant la date de sa publication et / ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans le délai de deux mois suivant soit la date de sa publication soit éventuellement, la date de rejet, tacite ou express, du recours gracieux